

**Mardi, 12 juin 2007**

## **Le Président Ben Ali s'intéresse à deux grands projets environnementaux à Mahdia et à Tunis**



Le Président Zine El Abidine Ben Ali s'est intéressé, mardi matin, à deux importants projets environnementaux, qu'il avait ordonné de réaliser, à savoir la réhabilitation de sebkhat Ben ghayadha à Mahdia et la création de la Banque Nationale des Gènes, à la Charguia, à Tunis.

Le Chef de l'Etat a pris connaissance, à travers une maquette, des composantes du projet de réhabilitation de sebkhat Ben ghayadha à Mahdia qui consiste en le drainage de la Sebkhha jouxtant la plage et son raccordement à la mer, la construction d'un port de plaisance ainsi que l'aménagement et la viabilisation d'espaces pour la création d'un projet touristique et résidentiel.

Le Président Ben Ali a, notamment, insisté sur la nécessité de tenir compte dans les études afférentes à ce projet de l'importance des opérations de curage ainsi que du respect de l'écosystème marin et du courant, tout en veillant à ce que les spécificités du port répondent aux normes des bateaux de plaisance.

Il a aussi recommandé de parfaire l'exécution de ces différents volets de manière à assurer le succès du projet et de consolider les perspectives du développement et du tourisme dans le gouvernorat de Mahdia.

Le Président de la République a, également, pris connaissance de l'état d'avancement de la création de la banque nationale des gènes dont la réalisation a pour objectifs de préserver et de développer le patrimoine génétique national ainsi que de réintroduire les espèces disparues dans le cadre de la stratégie nationale de la diversité biologique.

Il a pris connaissance des composantes de cette banque qui comporte des laboratoires, des chambres froides et des serres et dont la capacité de stockage est de 200 mille échantillons.

Le Chef de l'Etat a souligné l'importance de ce projet dans le développement des capacités nationales de préservation des ressources génétiques, recommandant de parachever la création de la banque dans les délais impartis, soit avant la fin du mois d'octobre prochain.